

Les Gaulois

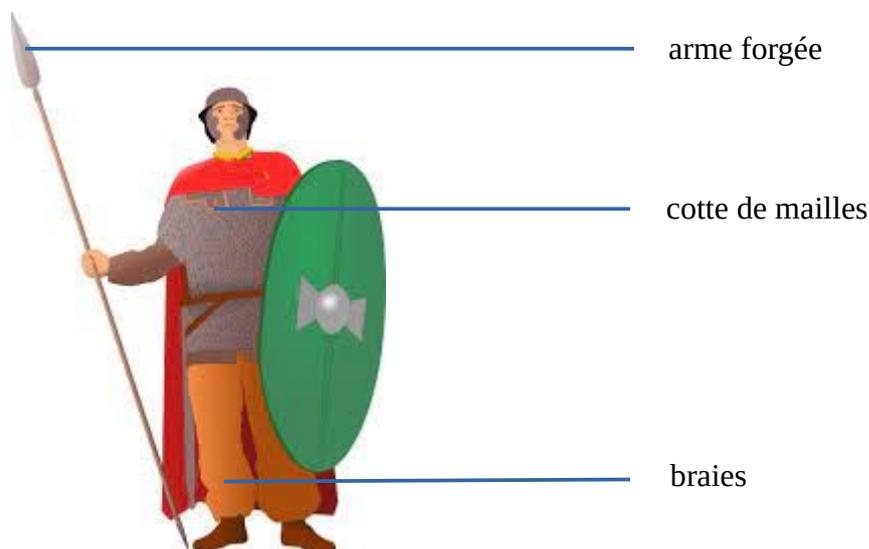
Venus d'Europe centrale, les Celtes arrivèrent en Gaule autour du Vème siècle av J.C. Nous appelons Gaulois l'ensemble des nombreuses tribus autonomes qui vivaient en Gaule. La plupart d'entre elles avaient pour capitale un oppidum où siégeait un sénat constitué des nobles ainsi qu'un chef élu : le vergobret.

Hormis les druides qui s'occupaient de la religion et les chevaliers de la guerre, la majorité du peuple gaulois comptait des artisans et des agriculteurs habiles qui commerçaient avec Rome. Ils sont à l'origine de nombreuses inventions comme l'araire, la moissonneuse, le tonneau, le savon, la cote de maille, les braies...



Sur le mont Beuvray était installé l'oppidum de Bibracte, capitale des Eduens

La Gaule comptait plus de 150 tribus qui commerçaient et se faisaient parfois la guerre entre elles.



Reconstitution d'un guerrier gaulois

« Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes d'hommes qui soient comptées pour quelque chose et qui soient honorées [...] l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers. Les premiers, ministres des choses divines, sont chargés des sacrifices publics et particuliers, et sont les interprètes des doctrines religieuses. Le désir de l'instruction attire auprès d'eux un grand nombre de jeunes gens qui les ont en grand honneur. À une certaine époque de l'année, ils s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de toute la Gaule. La seconde classe est celle des chevaliers. Quand il en est besoin et qu'il survient quelque guerre, [...] ils prennent tous part à cette guerre. »

Jules César, *La guerre des Gaules*,
livre VI, chapitre XIII

« Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes d'hommes qui soient comptées pour quelque chose et qui soient honorées [...] l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers. Les premiers, ministres des choses divines, sont chargés des sacrifices publics et particuliers, et sont les interprètes des doctrines religieuses. Le désir de l'instruction attire auprès d'eux un grand nombre de jeunes gens qui les ont en grand honneur. À une certaine époque de l'année, ils s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de toute la Gaule. La seconde classe est celle des chevaliers. Quand il en est besoin et qu'il survient quelque guerre, [...] ils prennent tous part à cette guerre. »

Jules César, *La guerre des Gaules*,
livre VI, chapitre XIII

« Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes d'hommes qui soient comptées pour quelque chose et qui soient honorées [...] l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers. Les premiers, ministres des choses divines, sont chargés des sacrifices publics et particuliers, et sont les interprètes des doctrines religieuses. Le désir de l'instruction attire auprès d'eux un grand nombre de jeunes gens qui les ont en grand honneur. À une certaine époque de l'année, ils s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de toute la Gaule. La seconde classe est celle des chevaliers. Quand il en est besoin et qu'il survient quelque guerre, [...] ils prennent tous part à cette guerre. »

Jules César, *La guerre des Gaules*,
livre VI, chapitre XIII

« Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes d'hommes qui soient comptées pour quelque chose et qui soient honorées [...] l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers. Les premiers, ministres des choses divines, sont chargés des sacrifices publics et particuliers, et sont les interprètes des doctrines religieuses. Le désir de l'instruction attire auprès d'eux un grand nombre de jeunes gens qui les ont en grand honneur. À une certaine époque de l'année, ils s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de toute la Gaule. La seconde classe est celle des chevaliers. Quand il en est besoin et qu'il survient quelque guerre, [...] ils prennent tous part à cette guerre. »

Jules César, *La guerre des Gaules*,
livre VI, chapitre XIII